

Qui peut bénéficier de l'assurance maladie étranger Care College?

ceux qui viennent:

les étudiants en langues/étudiants étrangers, (par exemple: les participants à des séminaires pour candidats au doctorat, les personnes d'universités/d'écoles techniques supérieures actives dans des projets du département concerné ainsi que des personnes qui participent à des stages d'apprentissage de langues et/ou à des études/formations en sciences humaines ou en musique dans des établissements publics) ou peuvent bénéficier de l'assurance étranger "Care College Basic/Comfort/Premium" pendant un séjour en République fédérale d'Allemagne. Même après le Brexit (sortie du Royaume-Uni de l'UE), les étrangers peuvent toujours souscrire une assurance pour leurs séjours au Royaume-Uni.

ceux qui partent:

L'assurance à l'étranger «Care College Basic/Comfort/Premium» est ouverte aux Allemands* ou aux Autrichiens** (par exemple: les participants à des séminaires pour candidats au doctorat, les personnes d'universités/d'écoles techniques supérieures actives dans des projets du département concerné ainsi que des personnes qui participent à des stages d'apprentissage de langues et/ou à des études/formations en sciences humaines ou en musique dans des établissements publics) pendant un séjour de formation ou de perfectionnement dans un pays tiers, hors États-Unis, Canada et Mexique].

Dans les deux cas, l'âge maximum à la conclusion du contrat est de 40 ans.

*Toute personne, quelle que soit sa nationalité actuelle, est considérée comme allemande si elle a eu sa résidence permanente en Allemagne au cours des deux dernières années et réside temporairement à l'étranger.

**Toute personne, quelle que soit sa nationalité actuelle, est considérée comme autrichienne si elle a résidé en permanence en Autriche au cours des deux dernières années et réside temporairement à l'étranger.

Quelles sont les durées possibles?

- La durée minimum de contrat pour l'assurance étranger "Care College Basic/Comfort/Premium" est d'1 mois.
- La durée d'assurance maximale est de 5 ans, toutes prolongations incluses.

Le contrat d'assurance se prolonge-t-il automatiquement?

- Le contrat d'assurance expire à la date convenue.
- La prolongation n'est pas automatique.

De quoi faut-il prendre en compte en cas de prolongation?

- Les demandes de prolongation doivent être déposées avant l'expiration de la durée d'assurance initialement prévue.
- Si su estancia en el extranjero se prolonga más de lo previsto, puede seleccionar cómodamente la nueva fecha de baja que desee en el portal de clientes [My Care Concept](#)



y seguirá estando asegurado sin problemas.

Comment et dans quels cas une résiliation prématurée est-elle possible?

- Une résiliation prématurée ne peut être demandée que par écrit (e-mail, fax, courrier). La demande de résiliation A peut être faite sur papier libre. Pour la traiter, nous avons besoin des indications suivantes : numéro d'assurance, nom de la personne assurée, date d'expiration initiale de l'assurance, date de résiliation souhaitée, raison de la résiliation et, le cas échéant, justificatifs de départ.
- Le remboursement de primes d'assurance payées en trop est possible après soustraction de 5,- EUR de frais de traitement. Cependant, seules des primes mensuelles complètes peuvent être remboursées.
- La résiliation prématurée est possible dans les cas suivants:
 1. Si le séjour à l'étranger s'achève prématurément.
 2. Si la participation au cours de langue et/ou au projet s'achève et que les conditions préalables sont supprimées.
 3. Si vous commencez des études et êtes assujetti(e) à l'obligation d'assurance légale.
 4. Si le visa d'entrée n'est pas accordé ou si l'entrée dans le pays n'a pas lieu pour quelque raison que ce soit, il est possible de résilier le contrat par écrit.

Comment obtenir ma confirmation d'assurance par la procédure en ligne?

Lorsque vous avez rempli et envoyé votre souscription en ligne, nous déposons pour vous, peu de temps après, vos documents d'assurance dans notre portail client [My Care Concept](#), si le test de plausibilité est positif. Vous y trouverez les documents suivants au format PDF, que vous pouvez télécharger, imprimer et utiliser:

- Police d'assurance à présenter aux ambassades, aux services des visas et aux autorités
- Conditions d'assurance, y compris informations pour les consommateurs, fiche d'information sur le traitement des données et extrait de la loi sur le contrat d'assurance

Si le contrôle de plausibilité devait s'avérer négatif, nous vous contacterons par écrit dans un délai de deux jours ouvrés.

Est-il possible de virer les primes chaque mois au lieu de les faire prélever?

Vous pouvez virer le total de la prime sur le compte ci-dessous en indiquant votre numéro de police d'assurance, donner une autorisation de prélèvement (SEPA) ou effectuer un versement en espèces dans une banque ou une banque postale quelconque. Lorsque vous effectuez vous-même le virement, veuillez absolument à indiquer le numéro de police d'assurance complet.

Le plus simple et le plus sûr est de donner une autorisation de **prélèvement** (SEPA). Ceci n'est hélas possible que pour les comptes courants allemands ou autrichien. Lorsque vous donnez une autorisation de prélèvement (SEPA), veuillez veiller à ce que votre compte soit toujours suffisamment provisionné.

Si vous n'avez pas encore ouvert de compte, vous pouvez également effectuer un versement en espèces dans une banque ou une banque postale quelconque en indiquant le numéro

d'assurance.

Compte: Hypovereinsbank AG, IBAN: DE23 2003 0000 0000 1111 61 Swift - Code (BIC): HYVEDEMM300

Des séjours à l'hôpital et des traitements chez des médecins spécialistes sont-ils assurés?

En principe tout traitement considéré comme médicalement nécessaire et n'avait pas déjà commencé avant le début de la période d'assurance (maladie antérieure) est assuré. L'assurance étranger inclut le traitement par des spécialistes (par ex. orthopédistes, gynécologues) et l'hospitalisation dans la catégorie de soins générale sans traitement par le chef de service. Vous trouverez une description détaillée des prestations dans la description et dans les conditions générales de contrat.

Legal note: The information contained in this publication does not constitute the basis of any contract, but rather serves solely as to provide a product overview/description. Only the General Terms and Conditions of Insurance and the policy terms and conditions, upon which your contract is based, are legally binding.

Veillez noter que la traduction française n'a qu'une valeur informative. La version fermement légale est celle rédigée en allemand.